



A- TAUX DEBITEURS APPLICABLES AUX SECTEURS DONT LES TAUX D'INTERET SONT LIBRES

TAUX D'INTERET	CATEGORIES DE CREDITS	TAUX EN % L'AN	
		Min	Max (*)
I- FINANCEMENT A COURT TERME			
T.1	1- Escompte d'effets de transaction inférieur ou égal à 90 jours		
T1.1	1-1 avalisés par une banque	TMM + 0,5	TMM + 5
T1.2	1-2 autres	TMM + 0,5	TMM + 5
T.2	2- Escompte d'effets de transaction à 180 jours maximum		
T1.1	1-1 avalisés par une banque	TMM + 0,5	TMM + 5
T1.2	1-2 autres	TMM + 0,5	TMM + 5
T.3	3- Crédits mobilisés par des effets		
T3.1	3-1 Avance sur marché administratif	TMM + 0,5	TMM + 5
T3.2	3-2 Autres avances sur marché nanti	TMM + 0,5	TMM + 5
T3.3	3-3 ASM avec dessaisissement	TMM + 0,5	TMM + 5
T3.4	3-4 ASM sans dessaisissement	TMM + 0,5	TMM + 5
T3.5	3-5 Crédits de campagne	TMM + 0,5	TMM + 5
T3.6	3-6 Financement de stock	TMM + 0,5	TMM + 5
T3.7	3-7 Préfinancement de marché	TMM + 0,5	TMM + 5
T3.8	3-8 Autres	TMM + 0,5	TMM + 5
T.4	4- Découvert en compte	TMM + 0,5	TMM + 5
T.4.bis	4.bis Opérations de factoring	-	-
II- FINANCEMENT A MOYEN TERME			
T.5	1- Prêts fonciers et crédits à la construction	TMM + 0,5	TMM + 5
T.5.bis	5.bis- Leasing mobilier (1)	TMM + 0,5	TMM + 7
T.6	2- Autres crédits à moyen terme	TMM + 0,5	TMM + 5

T.7	III- FINANCEMENT A LONG TERME		
T.7.1	7-1 Leasing immobilier (1)	TMM + 0,5	TMM + 7
T.7.2	7-2 Crédit à l'habitat Crédit à l'habitat entre 7 et 15 ans Crédit à l'habitat entre 15 et 20 ans Crédit à l'habitat entre 20 et 25 ans	TMM+0,5	TMM+5 11% fixe 12% fixe
T.7.3	7-3 Autres crédits à long terme	TMM + 0,5	TMM + 5
T.8	IV- FINANCEMENT EN DEVISES		
T.8.1	8-1 Crédits de mobilisation de créances nées sur l'étranger	TMM +0,5	TMM + 5
T.8.2	8-2 Autres financements en devises	CF + 0,5	CF+3

B- TAUX DES COMPTES CREDITEURS

TAUX	CATEGORIES DE DEPOTS	TAUX EN % L'AN	
		Min	Max
T.1	1- Dépôts à vue		
T.1.1	1-1 En Dinars	0	2
T.1.2	1-2 En devises	0	TAUX BCT+0,5
T.2	2- Comptes étrangers en dinars convertibles et comptes spéciaux en dinars convertibles		
T2.1	2-1 à vue Tunisiens non-résidents Autres	TRE 0	TRE +2 TRE
T2.2	2-2 à terme	-	-
T.3	3- Comptes à terme et bons de caisse (à détailler par terme)		
T.3.1	3-1 Dépôts à terme en Dinars (*) 3 mois <d< 6 mois 6 mois <d< 12mois 12 mois <d< 24 mois Supérieur à 24 mois	TMM - 0,5 TMM - 0,5 TMM - 0,5 TMM - 0,5	TMM + 3 TMM + 3 TMM + 3 TMM + 3
T.3.2	3-2 Dépôts à terme en devises	-	-
T.4	Cession des Bons de Trésor Cessibles	-	-

TRE : Taux de Rendement de l'Epargne fixé par la BCT

TAUX BCT : Taux de référence fixé par la BCT pour les placements en devises

C- COMMISSIONS SUR LES OPERATIONS BANCAIRES

NATURE DE L'OPERATION	ASSIETTE	Commissions	
		Min	Max
I- OPERATIONS SUR EFFETS ET CHEQUES ET OPERATIONS DIVERSES			
1- EFFETS A L'ENCAISSEMENT			
1-1 Effets sur place			
a- Domiciliés	Effet	0	4
b- Non domiciliés	Effet	*	*
1-2 Effets déplacés payables sur une localité pourvue d'une agence bancaire			
a- Domiciliés	Effet	0	4
b- Non domiciliés	Effet	*	*
1-3 Effets déplacés non domiciliés recouverts par l'administration des PTT	Effet	*	*
2- EFFETS ESCOMPTEES			
2-1 Effets sur place			
a- Domiciliés	Effet	0	4
b- Non domiciliés	Effet	*	*
2-2 Effets déplacés			
a- Domiciliés	Effet	0	4
b- Non domiciliés	Effet	*	*
2-3 Effets déplacés non domiciliés			
a- payable sur une localité pourvue d'une agence bancaire ou d'une caisse locale de crédit mutuel	Effet	*	*
b- recouverts par l'administration des PTT	Effet	*	*
3- AUTRES OPERATIONS SUR EFFETS			
3-1 Récupération des frais sur effets impayés			
a- Remis au cédant au guichet de la banque	Effet	0	6
b- Retournés au cédant	Effet	0	6
3-2 Avis de sort, prorogation, changement de domiciliation, effets réclamés par le cédant avant ou après leur échéance			
Demande d'avis de sort			
a- Opérations sur les places de Tunisie réalisées par lettre ordinaire	Effet	0	5

b- Opérations sur les places de Tunisie réalisées par téléphone, télégramme ou télex	Effet	0	5
c- Opérations sur les places de l'étranger	Effet	0	10
Prorogation et changement de domiciliation			
a- Avant envoi	Effet	0	3
b- Après envoi en Tunisie	Effet	0	4
c- Après envoi à l'étranger	Effet	0	15
3-3 Présentation à l'acceptation sur la Tunisie			
a- Domiciliés	Effet	0	5
b- Non domiciliés	Effet	*	*
3-4 Domiciliation d'effets			
	Effet	0	3
3-5 Mise en opposition			
	Effet	0	15
3-6 Règlement d'effets (1)			
	Effet	0	3
3-7 Remise d'effet au protêt			
	Effet	0	15
4- Opérations par chèque en dinars ou en dinars convertibles			
4-1 frais de tenue de compte			
a- Compte chèque (2)	Compte	0	18.000 / trim
b- Compte courant	Compte	0	25.000 / trim
d- Autres comptes	Compte	0	18.000 / trim
4-2 Encaissement de chèques sur place			
	Chèque	0	0.5
4-3 Encaissement de chèque déplacé			
a -Sur la Tunisie	Chèque	0	0.5
b- Sur les places de l'étranger	Chèque	0	25
4-4 Demande d'avis de sort			
a- avis de sort demandé par lettre ordinaire pour les chèques tirés sur les places de Tunisie	Chèque	0	5
b- avis de sort réalisé par téléphone, télégramme ou télex et demandé pour les chèques tirés sur les places de Tunisie	Chèque	0	5
c- avis de sort pour les chèques tirés sur les places de l'étranger	Chèque	0	10
4-5 Chèques certifiés			
	Chèque	0	7
4-6 Récupération des frais sur chèques sans provision			
a- Préavis sur chèque	Chèque	0	80
b- Chèque régularisé premier délai	Chèque	0	20
c- Chèque régularisé deuxième délai	Chèque	0	20
d- Récupération frais sur chèques retournés impayés	Chèque	0	5

4-7 Mise en opposition	Chèque	0	10
			15
4-8 Mise à disposition	Opération	0	
4-9 versement espèce initié	Opération	0	≥ 1 000 DT 2% min 1.000 max 5.000 > 1 000 DT 2%
4 bis Opérations par cartes électroniques			
4bis 1 Cotisation annuelle			
a- Carte locale	Carte	5	130
b- Carte internationale	Carte	30	150
4bis 2 Commission d'affiliation			
a- Transaction nationale commerçant	Mt opération	0%	4%
b- Transaction internationale commerçant	Mt opération	0%	5%
c- Commission de retrait DAB	Opération	0,000	1,000 + 0,3%
d- Commission de retrait TPE	Opération	0,000	1,500 + 0,5%
4bis 3 Commission d'inter change			
a- carte locale	Mt opération	0.20%	0.50%
b- carte internationale	Mt opération	libre	libre
4bis 4 Mise en opposition			
à l'échelle nationale		0	30
à l'échelle internationale		0	45
4bis 5 Recalcul du code confidentiel		0	5
4bis 6 Commission de remplacement de carte		0	40
4bis 7 Frais de capture de carte internationale		0	25
5- OPERATIONS DE VIREMENTS			
5-01 Virements internes et interbancaires émis sur place (3)	Virement		
a- Virements émis simple	Virement	0	1.5
b- Virements émis SGM	Virement	0	2.4
c- Virements émis de masse	Ligne	0	1.000 Max 30.000 la liste
5-02 Virements émis déplacés			
a- par lettre ordinaire sur les places de Tunisie	Virement	0	1.5
b- par téléphone, télégramme ou télex sur La Tunisie	Virement	0	1.5
c- Sur les places de l'étranger	Virement	0	0.20%
5-03 Virements reçus			
a- Virements reçus en Tunisie (4)	Virement	0	1
b- Mise à disposition (sur le donneur d'ordre)	Virement	0	15

c- Virements reçus en devises	Mt virement	0	0.20%
6- OPERATIONS SUR TITRES			
6-1 Placement de titres	Montant	*	*
6-2 Courtage	Montant	0%	0.80%
6-3 Droit de garde	Montant	0%	0.50%
6-4 Encaissement de coupons	Montant	0%	3%
6-5 Domiciliation de valeur mobilières	Opération	*	*
6-6 Emission d'emprunt obligataire pour le compte de la clientèle			
a- Etude	Opération	*	*
b- Formalité légale	Opération	*	*
6-7 Autres opérations sur titres	Opération	*	*
7- AVALS, CAUTIONS, ACCEPTATIONS BANCAIRES ET AUTRES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE			
7-1 Avals et cautions acceptations bancaires (5)			
Avals et cautions avec blocage de la provision	Montant	0	30
Avals sans blocage de la provision	Montant	20	4,8% /an Min 30.000
Cautions sans blocage de la provision	Montant	20	4,2% /an MIN 30.000
8- OPERATIONS DIVERSES			
8-1 Location de coffre-fort	Coffre-fort	0	300
8-2 Commissions sur règlement de succession			
a- par héritier résident et capable	-	0	50
b- par héritier non résident ou incapable	-	0	100
8-3 Délivrance de bon à payer pour effets à représenter	Effet	0	15
8-4 Commission de mouvement	Mvt deb	0	0.055%
8-5 Commission de découvert	Découvert	0	0.250%
8-6 Commission d'étude (6)	Crédit	0	2%
8-7 Recherche de documents archivés pour clientèle			
a- Extrait et avis			
Année en cours	Document	0	1
Datant de 2 à 5 années	Document	0	3
Datant de plus de 5 années	Document	0	7
			Avec max 100 D
b- Autres documents archivés			
Année en cours	Document	0	2
Datant de 2 à 3 années	Document	0	5

Datant de 3 à 5 années	Document	0	10
Datant de plus de 5 années	Document	0	20 avec Max 100 D
c- Attestations			
Attestation de Solde	Attestation	0	20
Attestation de Clôture	Attestation	0	20
Autres Attestations	Attestation	0	30
Duplicata Attestation	Attestation	0	20
8-8 Commission d'engagement	Mont restant à débloquer	0	2% / an
8-9 Recherche, mise en place et montage de financement			
a- Commission de gestion et mise en place (7)	Montant	0	2% flat
b- Constitution de garanties	Opération	0	20
c- Délivrance de main levée (8)	Opération	0	200
e- Commission de levée d'option Leasing et autres	Opération	0	(9)
8-10 Demande de renseignements commerciaux (10)			
a- Sur la Tunisie	-	0	30
b- Sur l'étranger	-	0	50
c- Emanant du commissaire aux comptes	-	0	100
9- OPERATION DE FACTORING			
9-1 Commission de factoring	Facture	-	-
II- OPERATIONS DE CHANGE ET DE COMMERCE EXTERIEUR			
1- DOMICILIATION DES TITRES DE COMMERCE EXTERIEUR ET DE CHANGE			
1-1 Titres d'importation et titres d'exportation (11)	Titre	0	10
1-2 Autorisation annuelle AVA	Autorisation	0	100
1-3 Demande F1 et F2 et fiches d'information	Demande	0	10
1-4 Modification du titre d'importation ou d'exportation	Opération	0	10
2- ACCREDITIFS DOCUMENTAIRES			
2-1 A L'IMPORTATION			
a- Commission d'ouverture			
Avec blocage	Opération	0	2%° / mois Minimum 30,000
Sans blocage	Montant	0	4%° / mois Minimum 40,000

b- Commission de modification	Montant	0	4%° / mois Minimum 30,000
c- Commission de change et de réalisation	Montant	20	3,5%° flat Avec Max 500 D
2-2 A L'EXPORTATION			
a- Commission de transmission	Opération	0	50
b- Commission de confirmation	Montant	0	4%° / Trim
c- Commission de modification	Opération	0	50
d- Commission de change et de réalisation	Montant	100	2,5%° flat Avec Max 450 D
e- Commission de notification	Opération	0	70
f- Commission de paiement ou levée de documents	Montant	100	2,5%° flat Avec Max 250 D
g- Commission de paiement différé	Montant	100	5%° / Trim
3- REMISE DOCUMENTAIRE			
3-1 A L'IMPORTATION			
a- Commission d'acceptation	Montant	0	1,25%° flat Min 20 D Max 200 D
b- Commission de change et de réalisation	Montant	0	3%° flat Min 20 D Max 200 D
3-2 A L'EXPORTATION			
a- Commission de change et de réalisation	Montant	0	2,5%° flat Min 20 D Max 250 D
b- Commission d'acceptation et d'encaissement	Opération	0	1,5%° flat Min 20 D Max 250 D
c- Commission d'endos	Montant	0	2,00%° flat Min 20 D Max 300 D
4- VIREMENTS ET CHEQUES EN DEVISES			
4-1 Opérations de change			
a- Marge sur achat de devises	Montant	0.00%	1.00%
b- Marge sur ventes de devises	Montant	0.00%	1.00%
4-2 Virements reçus			
a- encaissement chèque en devises	Virement	0	15
	Chèque	0	20
b- impayés sur chèque en devises	Chèque	0	20
5- LETTRE DE GARANTIE			
5-1 Avec blocage de la provision	Opération	0	2%° / mois Minimum 20,000
5-2 Sans blocage de la provision	Montant	0	3%° / mois Minimum 20,000
6- ACHATS OU VENTES DE DEVISES A TERME			
6-1 Commission d'achat ou de vente à terme (12)			
a- Commission d'achat	Montant	0	3%° Min 10 D Max 300 D
b- Commission de vente	Montant	0	1,5%° Min 5 D Max 150 D

DETAILS

La récupération des frais justifiables (RFJ) s'applique à toutes les commissions.

- (1) Cette commission s'applique aux règlements des effets commerciaux et des échéances matérialisées ou non par des effets.
- (2) Majoration de 5,000 dt par trimestre si le compte est débiteur en dépassement.
- (3) Pour le prélèvement bancaire reçu ou émis, la commission est de 1,500dt.
- (4) La commission sur virement reçu salaire est de 0,500dt.
- (5) La commission sur les ouvertures de dossiers d'Engagements par signature supérieur à 1000dt est de 30,000dt.
- (6) La commission d'étude est fixée à 150dt pour les crédits leasing.
- (7) La commission de gestion et mise en place est décomposée comme suit : une commission flat du montant débloqué et une commission variable en fonction du nombre d'échéances.
- (8) La commission de délivrance sur main levée lors d'un rachat est plafonnée à 200,000 dt et le duplicata sur attestation de main levée est plafonné à 50,000 dT
- (9) Pour l'activité leasing, il est prévu une commission de levée d'option avec cession en fin de contrat, avec un max de 100dt

En cas de cession en cours du contrat (résiliation), la commission est plafonnée à 170dt.

En cas de transfert de location, une commission de transfert est prévue avec un max de 100dt.

En cas d'une autorisation de sous location, une commission est prévue avec un max de 50dt.

En cas d'indemnisation assurance suite sinistre partiel :20dt

En cas d'indemnisation assurance suite sinistre total :150dt

En cas de changement de régime d'assurance :50dt

En cas de changement de l'assureur :30dt

En cas d'autorisation de sortie du territoire :50dt

En cas de demande de duplicata : un max de 30dt

En cas d'autres modifications (échancier, domiciliation bancaire ...):20dt

En cas de règlement suite à un loyer impayé :10dt

(10) L'adhésion aux services de banque à distance : la commission d'abonnement BT NET est 4,000dt/mois et la commission sur SMS Btnet est de 0,100dt par SMS.

(11) Lorsque la domiciliation est initiée par la BT, des frais de TTN de 4,500dt sont additionnés à cette commission.

(12) Pour les chèques de voyage, la commission d'achat est de 0,300dt par chèque.